

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## Chronique Politique.

En présence des horribles scènes qui viennent de se dérouler à Paris, devant cet épouvantable cinquième acte de la plus épouvantable des tragédies, un seul sentiment se fait d'abord jour au fond des cœurs : l'horreur, on peut même dire, hélas ! le découragement. N'est-on pas tenté, en effet, de se demander si ce n'est pas là le couronnement de notre ruine, et si nous n'assistons pas à la désorganisation, à la décomposition, sans ressources, de notre corps social ? Les sombres prophètes ne manquent pas, qui s'en vont répétant que notre pauvre pays n'a plus ni vertus privées, ni vertus civiques, ni sens politique, ni sens moral, ni honneur, ni raison, ni désintéressement, ni énergie !

Nous avons, grâce à Dieu, une réponse à faire à ces désespérés. Cette réponse c'est l'armée qui nous la fournit. Oui, l'armée, que vingt ans d'empire avaient désorganisée, énervée, avilie ; l'armée, qui tout d'un coup, le jour où elle est appelée non plus comme esclave d'un gouvernement qui s'impose par force, non plus comme le jouet du caprice d'un seul homme, mais comme l'instrument nécessaire de la justice nationale, se relève comme par enchantement, se redresse pourvue de toutes les grandes vertus militaires, la discipline, l'énergie, la patience, l'élan, le dévouement, et revêt enfin à sa tête, par un miracle non moins grand, des chefs dignes d'elle, habiles, expérimentés, prudents autant que braves, sachant enfin mettre à profit le courage et l'obéissance de leurs héroïques soldats.

Redonnons honneur à ceux dont le génie organisateur a pu en si peu de temps opérer ce prodige ; la reconnaissance publique saura, comme l'a fait déjà l'Assemblée, les récompenser dignement. Mais, dès aujourd'hui, disons-nous tous qu'au milieu de nos deuils il y a là pour nous une lueur d'espérance. Certes, nous ne sommes point les partisans du militarisme ; mais nous croyons à la puissance des vertus militaires qui en sont l'antipode. Un peuple qui en une crise si terrible, a pu les retrouver si promptes et si complètes, n'est pas un peuple à jamais perdu, à jamais avili. Il n'est mort ni à l'honneur, ni à l'énergie, ni à la puissance. Il peut saluer dans son armée régénérée les germes de sa résurrection.

Le Gouvernement a déposé à la Chambre le projet très-sage qui associe l'Assemblée au Pouvoir exécutif pour l'exercice du droit de grâce ; il n'a pas encore fait connaître les mesures qu'il entend prendre relativement au désarmement de la garde nationale et à la repression des crimes odieux qui viennent d'épouvanter le monde. Mais nous nous l'attendons, et sa promesse tient toujours, le désarmement sera complet et la repression implacable.

C'est là qu'il faut chercher le remède à tant de maux, et la satisfaction due à la conscience publique. (Le Français.)

Nous lisons dans le *Petit Journal* :

Jamais tant de désastres n'ont frappé un pays ; jamais tant de douleurs n'ont accablé une nation. Le monde entier versera des larmes et prendra le deuil.

C'est l'enfer déchainé, ce sont les génies du feu. Ils brandissent la torche et alimentent l'incendie par des ruisseaux de pétrole. Des femmes !... des furies ont accompli cette œuvre de l'enfer.

Elles courent, tourbillonnent, avec leur ronde de sorcières, au milieu des flammes. C'est là

horde de Satan, sans foi, sans patrie, sans famille.

Paris est le théâtre de la lutte entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas. Elle a revêtu un tel caractère de sauvagerie qu'on ne saurait y voir autre chose que l'expression éclatante de l'envie, de la haine, de tout ce qui fait et la honte et la bassesse de l'homme.

Paris n'a rien écouté : pendant de longues années on lui a dit, comme le prophète Jonas à Ninive : « Encore quarante jours, et Ninive sera détruite. » Mais Paris n'a rien entendu, et s'est étourdi de ses cris, de sa fausse joie, de sa folie, affichant un matérialisme abject, et se vautrant dans les jouissances matérielles.

Le châtimement est venu, cruel, implacable comme un décret divin. Mais l'espérance nous reste : Paris, que dis-je ? le monde sera pour quelque temps purgé de la lie des nations, et à ce prix aura conquis une paix durable. C'est la consolation qui nous est réservée au milieu de nos douleurs.

Allons, courage ! haut les cœurs !

On lit dans le *Monde* :

« Il circule, en ce moment, dans un cercle de Versailles, et parmi les députés, une lettre de M. le duc d'Aumale, qui présente un grand intérêt, en ce qu'elle confirme le fait de la fusion. Cette lettre, attendue depuis quelque temps, et dont la publication avait été retardée jusqu'à l'entrée des troupes dans Paris, n'est pas destinée à la publicité. On pense d'ailleurs que les princes d'Orléans ne tarderont pas à annoncer ouvertement leur adhésion à la lettre et aux principes de M. le comte de Chambord. »

Les renseignements du *Monde* sont exacts. La lettre de M. le duc d'Aumale est une adhésion, tant en son nom qu'en celui du prince de Joinville, à la lettre de M. le comte de Chambord ; les princes sont prêts à se rendre chez le chef de la maison de Bourbon, dès qu'il le voudra. Tous ceux qui ont lu la lettre de M. le duc d'Aumale rendent hommage à la loyauté et au patriotisme des sentiments qu'elle exprime.

## NOUVELLES DE PARIS.

Samedi, midi.

Il n'y a pas d'illusion à se faire. Nous vivons sous la loi de Lynch. Hier, j'ai écouté plus de vingt récits de fusillades faites au coin des rues : la population est exaspérée. La joie qu'elle ressent de sa délivrance se tourne en fureur contre les misérables qui l'ont torturée pendant deux mois. Ce sentiment, malgré son énergie, ne suffirait pas à expliquer ces représailles, si les incendies ne ravivaient à tout instant les colères. Hier au soir (vendredi) le ciel était pur et calme, lorsqu'à 10 heures il se colora subitement vers l'est. En un instant le ciel fut embrasé. Vers le sud-est, le même phénomène se produisait avec moins d'intensité. Il fallait entendre les imprécations de la foule. C'étaient les fureurs des paysans quand ils voient brûler dans une ferme le produit de leur travail. Les incendiaires à peine arrêtés sont aussitôt fusillés. Dans la journée encore, on a arrêté des femmes en grand nombre et jusqu'à des enfants de douze ans qui jetaient du pétrole dans les caves. Cette huile maudite se retrouve partout. Ah ! les communaux ont pris de bonnes leçons des Prussiens ! C'est exactement le système employé par les Allemands à Saint-Cloud, qu'ils ont appliqué aux monuments de Paris qu'ils prétendaient servir et défendre.

4 heures. — La physionomie de Paris commence à être un peu moins lugubre que ces jours

derniers : d'abord, on ne voit plus de cadavres dans les quartiers du centre ; presque tous ont été enlevés hier, et ce matin même on en a enterré plus de deux cents au coin de la rue Saint-Florentin et de la rue de Rivoli, dans l'immense fossé que les insurgés avaient creusé devant la barricade qui défendait ce passage. Près de la tour Saint-Jacques, un très-grand nombre de cadavres ont été aussi ensevelis.

Dans les rues, la plupart des magasins sont toujours fermés ; les marchands de comestibles se hasardent seuls encore à ouvrir leurs boutiques ; il y a cependant un peu plus d'animation : peu de voitures encore, ou à peine ; mais quelques promeneurs, quelques curieux qui examinent les affreux dégâts commis dans la lutte. Ces dégâts sont immenses. A peine trouverait-on une maison qui n'ait pas reçu de projectiles. Les obus sont tombés comme grêle sur le centre de Paris : dans le faubourg Saint-Honoré, sur le boulevard Malesherbes, dans le quartier de la Madeleine, dans le quartier des Halles centrales surtout, on en voit les traces à chaque pas.

Les maisons que les obus ont épargnées sont criblées de balles, et il en est dont la façade est littéralement comme martelée.

Toute la ville reste pavée de drapeaux tricolores ; et cet air de fête d'une ville où l'on n'aperçoit que des ruines, a un aspect saisissant. C'est un tableau où l'étrange se mêle à chaque pas à l'horrible.

LISTE DES MONUMENTS DE PARIS  
INCENDIÉS PAR LES INSURGÉS.

Voici la liste des édifices atteints par l'incendie :

Les Tuileries, — la Bibliothèque du Louvre, — l'Hôtel-de-Ville, — le Ministère des finances, — les hôtels placés entre la rue Castiglione et la rue d'Alger, — la rue Royale du côté du faubourg Saint-Honoré, — la Préfecture de police, — le Palais de Justice, — l'hôtel de la Caisse des dépôts et consignations, — le Palais-Royal (partie occupée autrefois par le prince Napoléon), — le Conseil d'Etat et la cour des comptes, — la Chancellerie de la Légion-d'Honneur, — la Caserne du quai d'Orsay et les maisons avoisinantes, — plusieurs hôtels du faubourg Saint-Germain, — les grands magasins du Louvre, — la maison faisant l'angle de la rue de Rivoli et celle du Louvre, occupée par la maison Botot, — l'Intendance militaire de la rue de Grenelle-Saint-Germain, — le ministère de la guerre, — l'Ecole d'état-major, rue de Grenelle, — l'Ecole des mines, — le Mont-de-Piété.

Les monuments qui sont intacts jusqu'à présent sont :

L'Élysée, — l'Odéon, — le Panthéon, — La bibliothèque Sainte-Geneviève, — Notre-Dame, — Saint-Sulpice, — Sainte-Clotilde, — Les Invalides, — l'Ecole militaire, — l'Arc de triomphe de l'Étoile (quelques bas-reliefs ont été profondément atteints), — le palais de l'Industrie, — l'église Saint Augustin, — la Madeleine, — les ministères de la Marine, de l'Intérieur (place Beauvau), — la Trinité, — le nouvel Opéra, — l'ancien Opéra, — la bibliothèque de la rue Richelieu, — la Banque de France, — la Bourse, — L'École des Beaux-Arts.

Dans une lettre écrite de Versailles, le 25 mai, un témoin oculaire décrit le tableau sinistre de l'incendie de Paris. Après une énumération des édifices en feu, que nous supprimons pour ne pas faire double emploi, le narrateur ajoute :

« ... Et toujours l'incendie continue ; il gagne de proche en proche ; le vent qui souffle par raf-

fales l'active et le propage. Où s'arrêtera-t-il ? Paris tout entier peut disparaître. Les incendiaires de la Commune avaient d'ailleurs tout préparé avec un art infernal. On a remarqué que le feu prend toujours dans les combles des édifices. Aux étages inférieurs, des tonneaux de pétrole sont disposés de telle sorte que les planchers supérieurs, en s'affaissant, y mettent le feu, et alors ces tonneaux font explosion, lançant de tous côtés des jets de flammes. Quelques instants suffisent pour transformer les palais et les maisons en foyers inextinguibles, car l'eau n'a aucune action sur le pétrole et double au contraire son énergie. Un bâtiment incendié est donc un bâtiment perdu, et qu'aucun effort humain ne saurait préserver d'une destruction complète.

« Un détail avant de finir, détail que je vous donne pour vous montrer à quel degré de honte et d'infamie les insurgés, ou plutôt les démons de la Commune sont arrivés. Dans plusieurs quartiers où nos soldats ont pénétré après une vive résistance, ils n'ont plus trouvé de combattants, mais des femmes s'avancant au-devant d'eux dans un appareil indescriptible et cherchant à les entraîner, à les détourner de leurs devoirs par mille caresses immondes. Voilà le Paris de la Commune ! Un cloaque, un bouge, comme Sodome, comme Gomorre, et périssant comme elles par le feu. Si la France, du moins, profitait de cette dure leçon ! »

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Faits Divers.

Ce n'est pas seulement à Paris, paraît-il, que l'incendie devait être mis au service des passions démagogiques. La police a été mise en éveil par certaines menées qui pouvaient faire croire à un projet d'incendier Versailles. Mais la surveillance est active, et l'on sait, dit-on, sur quel point des environs de Versailles se serait tramé ce complot, que l'on peut tenir aujourd'hui comme absolument déjoué.

— Un grand nombre de pompiers de la province sont arrivés à Paris ; nous avons rencontré tous ceux de la banlieue de Paris, ceux de Rouen, d'Evreux, du Havre, de Blois, de Tours, de Bordeaux.

Enfin, nos dépêches nous apprennent que de Londres, d'Anvers et de Bruxelles, les pompiers sont dirigés sur la capitale.

— En vertu d'un arrêté du Chef du pouvoir exécutif, les sapeurs pompiers en service extraordinaire à Paris seront placés sous les ordres du colonel des sapeurs-pompiers Willerme, et recevront ses instructions pour les opérations qu'ils auront à exécuter.

Ils recevront de l'intendance des effets de couchage avec une solde de 3 fr. par jour.

— On est unanime à Paris pour demander immédiatement le licenciement de toute la garde nationale. Les bataillons de l'ordre sont les premiers à reconnaître la nécessité de cette mesure.

— Les insurgés ont mis le feu aux immenses approvisionnements d'alcool qui se trouvaient accumulés dans les magasins de Bercy.

— Nous apprenons avec consternation un nouvel et épouvantable forfait de la Commune de Paris. Les PP. Dominicains du collège d'Arcueil-Cachan ont été fusillés jeudi dernier.

— La sœur de Delescluze a été arrêtée. Cette arrestation a amené, dit la *France*, la saisie de papiers importants qui permettront de mettre la main sur les ramifications de la commune tant à Paris qu'en province. L'examen de ces papiers

aurait, dit-on, révélé que les malheurs accumulés sur Paris ne sont rien encore auprès de ceux qu'aurait préparés à la France le triomphe des hommes de l'Hôtel-de-Ville. L'énergie déployée par le gouvernement a seule découvert l'exécution du complot qui devait livrer plusieurs départements aux anarchistes.

— On a trouvé, sur un officier fédéré, un ordre signé de la main de Dombrowski, lui enjoignant de fouiller sans retard le quartier de la Bourse et de fusiller sur place tous les réfractaires.

— On est en train de déblayer les maisons de la rue Royale et du faubourg Saint-Honoré. Sous les ruines de trois d'entre elles, sous celles du magasin de la *Pensée*, entre autres, on a trouvé neuf cadavres. Une malheureuse cuisinière avait sur elle trente-cinq mille francs, sa fortune, qu'elle avait réunie pour fuir. Dans une autre maison on a retiré des décombres sept cadavres. Les habitants, pendant la lutte, s'étaient cachés dans les caves; quand le feu eut été mis à leurs habitations, la rapidité avec laquelle le fléau se propageait, les empêchait de se sauver, et ils étaient ensevelis sous leurs ruines. Que de victimes ne découvrira-t-on pas encore!

— Une correspondance adressée de Berlin à l'*Echo du Parlement*, de Bruxelles, donne le chiffre officiel des pertes subies dans la guerre par toutes les armées de l'Allemagne. Le nombre des tués et blessés est de 4,990 officiers et de 112,038 sous-officiers et soldats. Dans ces chiffres sont compris tous ceux qui ont été tués et blessés, et il est à remarquer que, parmi ces derniers, un grand nombre sont aujourd'hui rétablis et même incorporés.

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes vient d'adresser aux évêques et archevêques la circulaire suivante :

« Versailles, 20 mai 1871.

» Monseigneur,

» J'ai l'honneur de communiquer à Votre Grandeur la résolution prise par l'Assemblée nationale, dans sa séance du 16 mai, qui est ainsi conçue :

« L'Assemblée nationale, profondément émue des malheurs de la patrie,

» Décrète :

» Des prières publiques seront demandées dans toute la France, pour supplier Dieu d'apaiser nos discordes civiles et de mettre un terme aux maux qui nous affligent. »

» Bien que depuis le commencement de la guerre civile, vous n'avez cessé de prier Dieu pour qu'il mette fin à tant de malheurs, l'Assemblée a voulu, Monseigneur, s'associer à vos prières, en vous les demandant par un acte solennel, au nom des intérêts les plus sacrés de l'humanité et de la patrie.

» Veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

» Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

» JULES SIMON. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Par un arrêté du Chef du pouvoir exécutif de la République française, sont nommés :

Procureur de la République près le tribunal de première instance du Mans, M. Morry, ancien magistrat.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Baugé, M. de la Vèze.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Loudéac (Côtes-du-Nord), M. Persac.

Substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance d'Angers, M. Belin (Georges), ancien magistrat.

M. Ambroise Joubert vient d'être nommé membre de la commission d'initiative parlementaire.

M. Durfort de Civrac fait partie, pour le 9<sup>e</sup> bureau, de la commission des pétitions.

M. Châtelain est nommé membre de la Commission relative aux intérêts locaux.

### PROPHÉTIE SUR LA DESTRUCTION DE PARIS.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de prédictions et de prophéties. Plusieurs ont paru trop vagues; quelques autres ont semblé démenties par les événements. Mais en voici une dont l'accomplissement littéral et bien inattendu est de nature à frapper les esprits les plus incrédules. Quant à son authenticité elle est au-dessus de toute contestation. Nous copions le texte dans un petit livre imprimé à Nantes chez Gailhard, et mis en vente chez Juguet-Busseuil, en 1848; — nous le tenons à la disposition de ceux de nos lecteurs qui voudraient le vérifier de leurs propres yeux.

« I. Il est bien loin d'ici, une grande ville qui a pour nom Paris, et pour habitants les peuples les plus corrompus de toute la terre.

» II. Le luxe y étale toutes ses merveilles; les vices s'y montrent sous des dehors honnêtes, et la vertu (si vertu il y a encore!) s'y cache et y meurt.

» III. La plus grande richesse y coudoie la plus grande pauvreté! l'opulent y meurt d'indigestion, et le malheureux y succombe dans les tortures de la faim.

» IV. Tout s'y trafique et s'y vend. Avec de l'or l'on y est plus puissant que Dieu même.

» V. Pauvres habitants des campagnes, vous ne savez pas ce que c'est que Paris! Vous voulez tous vous y rendre, et vous ignorez ce qui vous y attend. Si vous avez pour tout bien l'honneur que vous ont légué vos pères, vous y serez honnis et méprisés. Et vous, pauvres jeunes filles, on vous y vendra comme sur un marché.

» VI. Deux passions animent Paris, l'ambition et l'amour des richesses. Pour les satisfaire, l'homme vendrait encore une fois son Dieu.

» VII. Si vous êtes honnêtes et si vous croyez encore à l'amour et à l'amitié, ne quittez pas vos chaumières pour venir goûter à Paris quelques instants de plaisir; car le plaisir qu'on y trouve est funeste; il enivre, il rend fou, il mène au déshonneur!... Retournez à votre village.

» VIII. Mais dans cinquante ans, peut-être,

cette ville si grande, si riche, si admirée, ce centre humain, objet de convoitise de tous les souverains de l'Europe; cette Babylone moderne, cent fois plus impure que la Babylone antique, s'éteindra dans les flammes, et des flots de sang couleront dans ses rues!

» IX. Sur tous les points de la vieille capitale s'échapperont des tourbillons de fumée, et des colonnes de feu, semblables à celles dont parlent les saintes Ecritures, s'élançant dans les airs et iront se perdre dans les nues.

» X. Puis le souffle des vents confondra toutes ces colonnes en une immense pyramide flamboyante, qui aura la terre pour base et le ciel pour sommet.

» XI. Et l'on entendra, mêlés au pétitement des flammes et aux craquements multipliés des édifices qui s'écroulent, les cris déchirants de ceux que l'incendie dévore, les lamentations horribles des malheureux échappés au fléau, les derniers soupirs et le râle épouvantable des innombrables victimes qui expirent dans les plus atroces tortures!...

» XII. Et l'on verra au milieu des ombres de la nuit la voûte du ciel devenir rouge comme du sang.

» XIII. La grande ville, vue des hauteurs qui dominent Paris, sera comme une fournaise ardente. Le plomb, le fer, l'airain, l'or, l'argent, et tous les métaux entassés dans les magasins et les arsenaux y couleront en fusion. Les pierres les plus dures, les marbres les granits, les prophyes éclateront avec fracas et seront réduits en poussière par l'action dévorante de cet immense brasier!

» XIV. Pendant huit grands jours, l'intensité des tourbillons de fumée obscurcira les rayons du soleil; et pendant un mois entier la pyramide de feu planera au-dessus du vieux Paris anéanti pour jamais!

### SAUMUROISE.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 29 avril au 26 mai.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS ET CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.						
<b>BOUCHERS.</b>									
<b>MM.</b>									
1	Remare.	2	2	2	6	13	48	2	11
2	Tessier.	1	4	2	1	3	15	45	18
3	Touchet.	1	1	3	1	4	31	1	10
4	Biémond.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Vaillant.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Corbineau.	5	2	3	3	8	54	10	55
7	Laigle.	1	1	5	2	2	27	18	29
8	Prouteau.	1	1	4	4	5	25	25	26
9	Chalot (1).	5	2	2	2	9	26	1	22
10	Pallu.	1	1	6	3	2	55	2	9
<b>CHARCUTIERS.</b>									
<b>MM.</b>									
1	Miller.nd.	1	1	1	1	1	1	1	1
2	Baudoin.	1	1	1	1	1	1	1	1
3	Baudoin-R.	1	1	1	1	1	1	1	1
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	1
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	1
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	1	1
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	1	1
8	Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	1
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	1
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	1
11	Raineau.	1	1	1	1	1	1	1	1

(1) Un mouton refusé pour défaut de qualité.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

La dépêche suivante a été adressée, par le ministre de l'instruction publique et des cultes, aux évêques de France :

Le Ministre des cultes à Nosseigneurs les Evêques.

J'ai la profonde douleur de vous annoncer le mort de Mgr l'Archevêque de Paris, et de MM. Deguerry, Surat, le père Ducoudray, le père Oudin, le père Clerc, le père Allard, le père Benoit, le père Caubert; MM. Petit-Gard, Blanchin, Pannoy, prêtres; Seigneret, Houillon, séminaristes, fusillés par les misérables qui viennent d'incendier une partie de Paris.

Aussitôt que nous aurons recueilli les noms de toutes les victimes et des détails précis sur cette catastrophe impie, nous nous presserons de vous les transmettre. Jules SIMON.

Nous avons des lettres de Paris qui confirment que les dernières bandes des insurgés ont été écrasées le 28 derrière Belleville et le Père-Lachaise.

Nos troupes sont actuellement maîtresses de tout Paris. L'une des affaires les plus chaudes a été l'enlèvement du Père-Lachaise. Les fédérés s'y sont défendus avec une énergie extrême et ont fait des pertes énormes. Ce sont les marins du corps Vinoy qui ont enlevé cette situation.

L'autorité militaire procède maintenant au désarmement; elle fait des perquisitions et des arrestations sans rencontrer aucune résistance.

La population manifeste une profonde satisfaction d'être délivrée du joug de la Commune.

Parmi les otages fusillés se trouvent treize cinq gendarmes et le banquier suisse Jecker.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

### Marché de Saumur du 27 mai.

Froment (l'h.)	77 k.	30 55	Graine trèfle	50	—
2 <sup>e</sup> qualité.	74	29 35	— luzerne	50	—
Seigle . . . . .	75	19 50	Foin (h. bar.)	780	190
Orge . . . . .	65	18 50	Luzerne —	780	160
Avoine h. bar.	50	15	Paille —	780	110
Fèves . . . . .	75	20	Amandes . . .	50	—
Pois blancs . . .	80	43	— cassées	50	—
— rouges . . . .	80	46	Cire jaune . .	50	175
Graine de lin . .	70	—	Chanvre tillé	—	—
Colza . . . . .	65	—	(52 k. 500) —	—	—
Chenevis . . . .	50	—	Chanvre broyé	—	—
Huile de noix 50 k.	—	—	Blanc . . . . .	—	—
— chenevis 50	—	—	Demi-couleur .	—	—
— de lin . . . .	50	—	Brun . . . . .	—	—

### COURS DES VINS.

<b>BLANCS (2 hect. 30).</b>	
Coteaux de Saumur, 1870.	1 <sup>re</sup> qualité 115 à 120
Id.	2 <sup>e</sup> id. 90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1870,	1 <sup>re</sup> id. 80 à 90
Id.	2 <sup>e</sup> id. 70 à 80
Saint-Léger et environs 1870,	1 <sup>re</sup> id. 75 à 85
Id.	2 <sup>e</sup> id. 65 à 75
Le Puy-N.-D. et environs 1870,	1 <sup>re</sup> id. 75 à 85
Id.	2 <sup>e</sup> id. 65 à 75
La Vienne, 1870. . . . .	45 à 50
<b>ROUGES (2 hect. 20).</b>	
Souzay et environs 1870. . . . .	100 à 110
Champigny, 1870. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 140 à 200
Id.	2 <sup>e</sup> id. 100 à 120
Varrains, 1870. . . . .	80 à 90
Varrains, 1870. . . . .	80 à 90
Bourgueil, 1870. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité 90 à 100
Id.	2 <sup>e</sup> id. 70 à 80
Restigné 1870. . . . .	75 à 85
Chinon, 1870. . . . .	1 <sup>re</sup> id. 70 à 80
Id.	2 <sup>e</sup> id. 60 à 70

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIERE

Après décès.

Le jeudi 1<sup>er</sup> juin 1871, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où sont décédés les époux Deruet, menuisier, Porte-du-Bourg, n° 69, à la vente publique aux enchères de leur mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couvertures, matelas, couvertures, édredons, draps, effets, serviettes, nappes, essuie-mains, fauteuils, secrétaires, commodes, armoires, placards, pendules, glaces, tables, chaises, plusieurs beaux établis et outils de menuisier, bois de noyer, bois blanc et autres, quantité de voliges, batterie de cuisine et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

### VENTE DE CHEVAUX.

Le 3 juin 1871, à midi et demi, sur la place du Chardonnet, à Saumur, il sera procédé à la vente par adjudication en six lots des foins des prairies du Haras de l'Ecole de cavalerie.

Prix payables au comptant, plus 5 p. 0/0. (105)

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

### VENTE DE FOINS.

Le 3 juin 1871, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé, sur les lieux, à la vente par adjudication en six lots des foins des prairies du Haras de l'Ecole de cavalerie.

Prix payables au comptant, plus 5 p. 0/0. (106)

M. ANGELO BOLOGNESI demande un garçon sachant lire et écrire et conduire des chevaux.

### A LOUER

Pour la St-Jean 1871, UNE MAISON AVEC ATELIER, rue d'Orléans, en face l'hôtel d'Anjou. S'adresser à M. BARDOU. (61)



RIELLANT, Dentiste,

Quai de Limoges, 157, à Saumur.

### Un homme et une femme

sans enfants demandent à entrer dans une maison bourgeoise : le mari comme cocher, et la femme comme cuisinière.

De très-bons certificats seront produits.

S'adresser au bureau du Journal.

### A LOUER

Présentement,

UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, occupée autrefois par M. Retiveau, boulanger.

Avec la maison on cédera, si on le désire, tout le matériel de la boulangerie.

S'adresser à M. Frédéric LEBOUX.

## FLANELLE DE SANTÉ HYGIÉNIQUE.

Cette flanelle, par la préparation que subit la laine avant le tissage, conserve, après le lavage, et jusqu'à ce qu'elle soit complètement usée, toutes ses qualités hygiéniques. Elle a de plus l'avantage de ne jamais se rétrécir.

Très-bonne qualité. . . . . 2 f. 50

Qualité extra. . . . . 3

— supérieure. . . . . 3 50

Seul dépôt à Saumur, à la Ville de Paris, place Saint-Pierre. Seul dépôt à Angers, au Palais des Marchands, rue Baudrière, 65.

Saumur, P. GODET, imprimeur.